

M. Jox, curé à Brockscheid, se joint à une excursion champêtre-que l'instituteur de l'endroit ent prend avec ses élèves.

Le brave prêtre est accompagné de son chien.

Au moment du goûter, le curé appelle son chien et lui présente un morceau de tartine beurrée ; l'animal voulant happer le morceau, le curé lui dit :

" C'est de la part de Bismark ! "

Aussitôt le chien se détourne, la queue basse.

Le curé lui présente le morceau de nouveau :

" C'est de la part de Falk ! "

Même dédain du chien.

Il l'appelle une troisième fois, lui présentant le morceau :

" C'est de la part du papé ! "

Alors, le chien d'agiter la queue et de saisir la tartine.

La-dessus, dénonciation, poursuite et condamnation comme ci-dessus, avec insertion du jugement dans la *Gazette de Sarre-et-Moselle* et dans la feuille locale.

—Voici quelques détails sur la presse en Turquie :

Il s'y publie 72 journaux ainsi répartis : 16 en langue turque, 13 en arménien, 12 en grec, 4 en bulgare, 20 en français, 2 en hébreu, 1 en persan, 1 en arabe et 1 en anglais.

Des seize journaux turcs, trois seulement sont quotidiens.

—La *Gazette de Strasbourg* dit que le mal dont souffre le prince de Bismark n'est pas l'induration d'une veine de la jambe, comme plusieurs journaux allemands l'avaient annoncé et comme nous l'avions annoncé après eux. Le mal est plus grave : c'est une inflammation chronique d'une grosse veine des deux jambes ; c'est cette inflammation qui a empêché le prince de Bismark d'aller à Milan, à la suite de l'empereur Guillaume, et qui ne lui permet pas de se tenir debout.

—Il paraît qu'on s'était trop pressé de présenter la situation de l'armée serbe comme gravement compromise. Les Turcs n'ont pas pénétré sur le territoire de la Serbie. Soit qu'ils n'aient pas su profiter de leurs succès, soit que l'importance des avantages qu'ils ont remportés ait été exagérée, il est certain que les Serbes combattent encore dans d'assez bonnes conditions pour ne pas désespérer de la victoire finale.

Les Serbes ont montré tant de patriotisme dans les circonstances actuelles qu'il est impossible de ne pas ressentir pour eux une très vive sympathie. On ne se fait pas une idée des sacrifices que ce brave peuple a acceptés pour pouvoir guerroyer contre les Turcs. Ainsi les appointements de tous les fonctionnaires, de tous les employés du gouvernement, sont réduits dans des proportions extraordinaires. Par exemple, les sénateurs, qui ont 850 fr. par mois, n'auront désormais que 120 fr. La règle est générale. Tous les employés qui ont plus de 120 fr. seront réduits à 120 fr., et ceux qui ont 120 fr. ou moins par mois, subiront une réduction de 20 pour cent. C'est énorme, n'est-ce pas ? et cependant tout le monde subit cette nécessité de bon cœur. On vivra comme on pourra ; les membres dispersés d'une même famille se réunissent pour vivre en commun, afin de supporter plus facilement la gêne. Tout le monde se prive volontiers du superflu. Une foule de dames ont fait le sacrifice de tous leurs bijoux pour le bien de la patrie. Un peuple qui sait montrer un tel esprit de sacrifice mérite de vaincre.

**BON EXEMPLE.**—La reine de Madagascar vient d'interdire par un décret la vente des liqueurs fortes dans un rayon de dix lieues autour de la capitale.

Déjà, en 1868, l'usage des boissons alcooliques avait été proscriit dans toute l'étendue du royaume, mais on avait dû renoncer à faire exécuter cette défense, qui était en désaccord avec les traités conclus.

**RÉFORMES AU JAPON.**—Avec la fureur des réformes qui travaillent le gouvernement du mikado, les Japonais ne sauront bientôt à quels saints se vouer.

Déjà, dans les ports ouverts aux étrangers, à Yokohama principalement, à l'occasion des fêtes de Noël et du premier jour de l'an, la plupart des magasins demeuraient fermés. Mais voici qu'un décret impérial vient de notifier aux populations indigènes d'avoir désormais à substituer aux jours de fêtes en usage dans le pays, le dimanche des chrétiens.

Cette ordonnance, qui doit être observée dans tout l'empire, en

rencontrera pas un seul récalcitrant, au contraire. Ce peuple artiste, flâneur, ami des jeux paisibles et du *far niente* sera ravi d'avoir cinquante deux jours de plus à consacrer aux causeries et aux promenades. Quant aux anciennes fêtes, il paraît bien difficile qu'elles tombent jamais en désuétude, et qu'elles perdent quoi que ce soit de leur éclat et de leur entrain habituels.

Une mesure plus sérieuse vient d'être également décrétée, et celle-là sera vivement approuvée par tous ceux qui ont habité le Japon. Elle ôte, à quiconque n'appartient pas à l'armée et à la police le droit d'avoir l'épée au côté et pour parler plus exactement, les deux sabres sans lesquels un hobereau Japonais, n'eût-il eu ni sou, ni maille, n'osait se montrer en public.

On sait que l'un de ces sabres, le plus petit, ne sort du fourreau que lorsque, à la suite d'une disgrâce, d'une sentence de mort, ou d'une affaire d'honneur, celui qui le porte est contraint de s'ouvrir le ventre. L'autre est l'arme de guerre, faite d'un acier d'une dureté et d'une élasticité admirables.

A l'époque où les Européens furent autorisés à résider au Japon, ce n'était pas sans un danger sérieux qu'ils touchaient légèrement du coude ces panoplies ambulantes qu'on appelle un gentilhomme japonais. Il fallait se surveiller, mais surveiller encore plus attentivement le mouvement qui faisait porter la main de ces guerriers par trop susceptibles à la garde de leurs épées.

Il y a peu de temps, j'ai raconté l'assassinat d'un consul allemand par un jeune Japonais. Ce fanatique n'eût point commis ce crime s'il n'eût été autorisé à marcher flanqué de ces deux sabres. On peut en dire autant de presque tous les assassinats dont les étrangers ont été les victimes au Japon.

Mais il est à craindre que l'ordre de faire cesser cette coutume dangereuse ne soit pas accueilli par la noblesse japonaise avec la même soumission qu'elle a accueilli la création des nouveaux jours fériés. Nos gentilshommes français eussent-ils jamais consenti à ne plus porter l'épée, même si une ordonnance royale le leur eût ordonné ? Je ne le pense pas.

—Les journaux de l'ouest nous entretiennent de ce qu'ils nomment la "récolte" de porcs de cette année. Il paraît que cette récolte s'annonce bien et que l'hiver prochain les abattoirs mécaniques de Cincinnati et de Chicago pourront compter par millions les porcs abattus, dépecés, salés et fumés à la vapeur.

De tout temps, "l'habillé de soie" a été l'objet de la sollicitude inquiète des hommes. Le maréchal Vauban n'a pas cru déroger à sa haute réputation en faisant un traité sur les cochons, ouvrage qu'il appelait : "Ma cochonnerie."

Cette "cochonnerie," rarissime aujourd'hui, est instructive à plus d'un titre. Elle traite de la fécondité de cet animal, et, entre faits curieux, on voit que la postérité d'une seule truie pendant onze ans se monte à 6 millions 434 mille 838 cochons. Si l'on poussait, ajoute-t-il, ce calcul à la seizième année, on trouverait de quoi peupler toute la terre de cochons.

—UN CHAT SUCANT LA VIE D'UN HOMME DANS LE MISSOURI.—M. French, un des membres de la troupe dramatique Thorne, arrivé à St. Louis où il avait pris un engagement, s'était retiré de bonne heure dans sa chambre afin de se reposer. Il tomba bientôt dans un profond sommeil. Après une couple d'heures, il fut éveillé par un poids terrible qui lui pesait sur l'estomac et qui l'oppressait extrêmement. Mais quel ne fut pas son horreur en apercevant un gros matou qui était étendu sur sa poitrine et avait sa tête dans sa bouche suçant sa respiration.

M. French était dans un état d'épuisement presque complet, il était tellement épuisé qu'il ne put réussir à secouer le terrible vampire qui lui arrachait la vie. A chaque effort qu'il faisait pour s'en débarrasser, le chat lui enfonçait ses griffes d'avantage dans la poitrine et continuait son horrible festin.

A la fin les rales et les cris d'agonie de M. French furent heureusement entendus par des pensionnaires de la chambre voisine, qui s'empressèrent d'aller à son secours, et le tirèrent, non sans difficulté, de son horrible position. Ils furent obligés de rouler M. French hors de son lit et ensuite de le rouler quatre ou cinq fois sur le chat pour lui faire lâcher prise, et abandonner sa victime.

La figure et la poitrine de M. French, le lendemain de cette affreuse nuit, montraient des signes évidents de la terrible lutte qu'il avait soutenue avec le monstre.